



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Les PPP: Québec gagnant ou Québec perdant?

Montréal, le 2 octobre 2008 – La Jeune Chambre de commerce de Montréal (JCCM) a tenu ce midi une causerie durant laquelle plusieurs panélistes ont débattu du modèle des partenariats public-privé (PPP), plus particulièrement ceux qui concernent les infrastructures. Le débat, modéré par Diane Bérard, rédactrice en chef de la revue *Commerce*, regroupait un éventail d'experts en la matière : Pierre Lefebvre, PDG de l'Agence des partenariats public-privé du Québec; Benoit Aubert, PDG du Cirano et professeur-titulaire à HEC Montréal et André Dufour, vice-président principal de SNC-Lavalin Investissement, impliqué notamment dans les projets des autoroutes 25 et 30, et du Centre universitaire de santé McGill (CUSM).

La discussion a entre autres porté sur l'intérêt de la population et du gouvernement pour les PPP en ce qui a trait à l'investissement dans les infrastructures publiques. Avec des contrats qui s'échelonnent sur plusieurs années et la succession des gouvernements, les panélistes se sont également penchés sur l'impact des PPP sur les pouvoirs publics. Par ailleurs, les experts se sont aussi questionnés sur les vecteurs d'amélioration de la gestion des projets actuels et futurs réalisés en mode PPP afin d'assurer la complémentarité des acteurs et la réponse à leurs besoins respectifs.

La JCCM s'était déjà interrogée sur la pertinence des partenariats public-privé au Québec dans le cadre d'un mémoire publié en décembre 2005. En effet, la JCCM recommandait aux divers paliers de gouvernements de se tourner vers les PPP pour moderniser ses infrastructures et ainsi supporter le développement économique de la province. D'après Frédéric Michel, président de la JCCM, la recommandation est encore valable aujourd'hui, car les PPP pourraient combler le déficit en matière d'investissement. « En faisant en sorte que les ressources du secteur privé puissent agir à titre de complément des ressources publiques disponibles, nous contribuons fortement à améliorer notre productivité. Tout comme la Finlande l'a fait, nous devons finaliser la mise en place les bases d'un réel partenariat afin d'initier un cercle vertueux pour faire de l'économie québécoise l'une des plus compétitives au monde », affirme-t-il.

Le mémoire « Pour un Québec inclusif et compétitif : favoriser l'accroissement de la compétitivité de Montréal à travers la promotion d'une culture de partenariat » est disponible à l'adresse http://www.jccm.org/fr/data/jccm_mem_productivite.pdf.

À propos de la JCCM

La Jeune Chambre de commerce de Montréal (JCCM) est un regroupement de jeunes cadres, professionnels, entrepreneurs et travailleurs autonomes âgés de 18 à 40 ans. Fondée en 1931, elle compte aujourd'hui près de 1 400 membres, ce qui en fait le plus grand réseau de jeunes gens d'affaires en Amérique du Nord. Il s'agit d'un lieu d'échange incontournable pour les jeunes professionnels de la Grande région de Montréal et de partout au Québec, leur permettant de prendre part activement aux débats de société et d'avoir un impact sur l'avenir de cette dernière.

– 30 –

Pour information :

Marie-Eve Gagnon

Chargée de communication

Jeune Chambre de commerce de Montréal

Tél. : 514 845-4951, poste 24

megagnon@jccm.org